

VOUS AVEZ ENTRE 50 ET 74 ANS ?

VOUS POURRIEZ
ÊTRE ADMISSIBLE
AU **DÉPISTAGE**
DU CANCER
COLORECTAL

Informez-vous sur les avantages et les inconvénients possibles du dépistage sur [Québec.ca/DépistageCancerColorectal](https://quebec.ca/dépistagecancercolorectal) et parlez-en à un professionnel de la santé.

LE DÉPISTAGE
EST UNE OPTION,
JAMAIS UNE
OBLIGATION

